

FACE AUX ENQUETES ET ATTAQUES DE LA JUSTICE LA SOLIDARITE EST NOTRE ARME !

Après bientôt trois mois d'une contestation massive et acharnée, le mouvement des gilets jaunes n'en finit pas de ne pas finir, et le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas du goût du pouvoir.

Récit d'une nouvelle opération de police, sous les ordres de Mme Billot, juge d'instruction.

Samedi 2 février, alors que se prépare l'acte XII des gilets jaunes, les flics, munis d'une réquisition du procureur, procèdent à leurs rondes habituelles. Contrôles d'identité, fouilles, confiscation du matériel de défense, comme depuis des semaines, ils répriment en préventif.

Ce même jour, alors qu'il garde une enfant, R assiste depuis la fenêtre à l'un de ces contrôles. Descendu fumer une clope dans la rue, il est à son tour contrôlé. N'ayant pas ses papiers, il est emmené au poste, où il refuse le fichage ADN. Il est alors placé en GAV.

48 heures plus tard, on apprend avec stupeur qu'il est présenté à une juge d'instruction, **mis en examen pour association de malfaiteur**, refus d'ADN et identité imaginaire, et placé en détention provisoire. Aoutch.

Deux jours plus tard, mercredi 6 février, en début de soirée, vers 20h30, **deux perquisitions ont lieu**. Au domicile du prévenu, et dans l'appartement dans lequel il se trouvait avant de descendre fumer une clope le samedi après-midi. En tout c'est près de de 60 flics qui débarquent armes au poing dans les domiciles, refusant de montrer la commission rogatoire qui leur permet ces violations de la vie privée. Ils retournent toutes les chambres et les parties communes, garage compris, indistinctement, et **saisissent ordinateurs, clés usb, téléphones portables mais aussi thunes, tracts, livres, fringues ou encore factures. Ils iront jusqu'à fouiller les poubelles**

L'ensemble de la procédure paraît bien brinquebalante. Leurs dossiers sont vides et il va bien falloir les remplir. Pour ça, le fameux couple police et justice fabrique de la culpabilité à la pelle, et tous les prétextes sont bons, il s'agit pour eux de rendre des résultats, de justifier des moyens engagés, de montrer à la population que le pouvoir gère encore, de faire rentrer les gens chez eux.

Fin janvier, la préfecture annonçait la **création à Toulouse d'un groupe d'enquête spéciale Gilets Jaunes**, composé d'une dizaine de policiers de la sûreté départementale et d'« investigateurs en cybercriminalité ». Ils travaillent en collaboration avec le parquet et sous la direction du procureur. A leur disposition les heures d'images produites chaque samedi : ils les passent au peigne fin avec pour objectif l'identification des manifestant.es.

FACE AUX ENQUETES ET ATTAQUES DE LA JUSTICE LA SOLIDARITE EST NOTRE ARME !

Après bientôt trois mois d'une contestation massive et acharnée, le mouvement des gilets jaunes n'en finit pas de ne pas finir, et le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas du goût du pouvoir.

Récit d'une nouvelle opération de police, sous les ordres de Mme Billot, juge d'instruction.

Samedi 2 février, alors que se prépare l'acte XII des gilets jaunes, les flics, munis d'une réquisition du procureur, procèdent à leurs rondes habituelles. Contrôles d'identité, fouilles, confiscation du matériel de défense, comme depuis des semaines, ils répriment en préventif.

Ce même jour, alors qu'il garde une enfant, R assiste depuis la fenêtre à l'un de ces contrôles. Descendu fumer une clope dans la rue, il est à son tour contrôlé. N'ayant pas ses papiers, il est emmené au poste, où il refuse le fichage ADN. Il est alors placé en GAV.

48 heures plus tard, on apprend avec stupeur qu'il est présenté à une juge d'instruction, **mis en examen pour association de malfaiteur**, refus d'ADN et identité imaginaire, et placé en détention provisoire. Aoutch.

Deux jours plus tard, mercredi 6 février, en début de soirée, vers 20h30, **deux perquisitions ont lieu**. Au domicile du prévenu, et dans l'appartement dans lequel il se trouvait avant de descendre fumer une clope le samedi après-midi. En tout c'est près de de 60 flics qui débarquent armes au poing dans les domiciles, refusant de montrer la commission rogatoire qui leur permet ces violations de la vie privée. Ils retournent toutes les chambres et les parties communes, garage compris, indistinctement, et **saisissent ordinateurs, clés usb, téléphones portables mais aussi thunes, tracts, livres, fringues ou encore factures. Ils iront jusqu'à fouiller les poubelles**

L'ensemble de la procédure paraît bien brinquebalante. Leurs dossiers sont vides et il va bien falloir les remplir. Pour ça, le fameux couple police et justice fabrique de la culpabilité à la pelle, et tous les prétextes sont bons, il s'agit pour eux de rendre des résultats, de justifier des moyens engagés, de montrer à la population que le pouvoir gère encore, de faire rentrer les gens chez eux.

Fin janvier, la préfecture annonçait la **création à Toulouse d'un groupe d'enquête spéciale Gilets Jaunes**, composé d'une dizaine de policiers de la sûreté départementale et d'« investigateurs en cybercriminalité ». Ils travaillent en collaboration avec le parquet et sous la direction du procureur. A leur disposition les heures d'images produites chaque samedi : ils les passent au peigne fin avec pour objectif l'identification des manifestant.es.